

Son frère, qui est prêtre, en le voyant dans ce pénible état, promit du pain pour les pauvres si le malade guérissait, et en particulier de faire publier le fait sur le *Messenger* s'il obtenait un prompt soulagement dans ses souffrances. L'instant d'après, les souffrances disparaissaient contre toute prévision humaine ; et aujourd'hui le malade est parfaitement rétabli.

MONTMAGNY (15 octobre).—Je viens m'acquitter d'une promesse, faite à saint Antoine de Padoue, de faire publier dans le *Messenger* une grâce que je sollicitais ardemment.

On ne s'adresse jamais en vain au bon saint Antoine ; quand on le prie avec foi, il nous exauce toujours, je l'ai éprouvé souvent.

Il me fallait trouver une assez forte somme pour une date qui arrivait dans quelques jours ; je n'étais pas en mesure de rencontrer ce montant et je me voyais dans la perspective d'être poursuivi si je ne payais cette somme au jour indiqué. J'essayai de faire retarder cet intraitable créancier, sachant que, dans quelques mois, je pourrais me tirer honorablement de cette affaire, mais ce fut en vain, il fallait s'exécuter. De concert avec ma famille, je me tournai vers saint Antoine, auquel nous fîmes beaucoup de promesses et que nous priâmes tous avec la plus grande ferveur. Le bon Saint ne fut pas insensible à nos supplications ; et le jour même que nous commençons nos prières, une parente me passa cette somme à des conditions tellement avantageuses que je pourrais dire que saint Antoine m'en fit cadeau par l'entremise de cette personne charitable. Vous voyez comme moi, lecteurs du *Messenger*, que l'intervention du bon Saint est visible dans cette circonstance ; et s'il m'était permis de donner plus de détails, vous verriez combien ma confiance peut être grande en celui qui m'est venu en aide si à propos.

J'ai déjà obtenu de nombreuses faveurs par l'intercession de saint Antoine et j'en sollicite enco-